

RCS : ROANNE Code greffe : 4201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROANNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00364 Numéro SIREN : 824 633 721 Nom ou dénomination : A.G. TAXIS
--

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2020 sous le numéro de dépôt 1842

Greffe du tribunal de commerce de ROANNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 31/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/1842

Déposant :

Nom/dénomination : A.G. TAXIS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

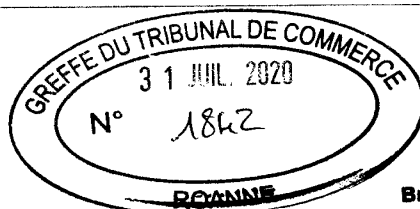
N° SIREN : 824 633 721

N° gestion : 2016 B 00364

SAS AG TAXIS SAS

ETATS FINANCIERS

Bilan actif



	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	55 000		55 000	25 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	999	504	495	695
Autres immobilisations corporelles	82 108	10 259	71 849	42 241
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	40		40	40
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	138 147	10 763	127 384	67 976
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	600		600	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	7 069		7 069	11 571
Autres créances	5 322		5 322	5 255
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	31 530		31 530	28 830
Charges constatées d'avance (3)	171		171	283
TOTAL ACTIF CIRCULANT	44 692		44 692	45 939
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	182 839	10 763	172 077	113 915
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Cegid
EXPERT

CEGATAXISE

28 rue de la Baisse 69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 43 45 45

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



Bilan passif

31/12/2019 31/12/2018

CAPITAUX PROPRES

Capital	4 000	4 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	400	400
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	30 000	16 773
Report à nouveau	10 019	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	16 205	23 246
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	60 623	44 419

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques
Provisions pour charges
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	92 806	38 091
Emprunts et dettes financières diverses (3)	5 238	16 312
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 114	2 344
Dettes fiscales et sociales	9 878	12 184
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	416	565
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	111 453	69 496
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	172 077	113 915

(1) Dont à plus d'un an (a)	54 993	16 511
(1) Dont à moins d'un an (a)	56 461	52 986
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Cegid
EXPERT

CEGATAX/SE

28 rue de la Baisse 69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 43 45 45

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	159 173		159 173	154 493
Chiffre d'affaires net	159 173		159 173	154 493
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			3 661	5 642
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			881	1 343
Autres produits			30	19
Total produits d'exploitation (I)			163 745	161 497
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			44 572	46 203
Impôts, taxes et versements assimilés			2 597	1 916
Salaires et traitements			53 810	52 666
Charges sociales			16 113	17 079
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			16 976	11 689
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			4	2
Total charges d'exploitation (II)			134 072	129 555
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			29 673	31 943
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			541	408
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			541	408
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-541	-408
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			29 132	31 535

Cegid
EXPERT

CEGATAXISE

28 rue de la Baisse 69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 43 45 45

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		218
Sur opérations en capital	24 167	2 917
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	24 167	3 135
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	73	89
Sur opérations en capital	34 183	7 441
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	34 256	7 530
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-10 090	-4 395
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	2 838	3 894
Total des produits (I+III+V+VII)	187 911	164 632
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	171 707	141 386
BENEFICE OU PERTE	16 205	23 246

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
- (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
- (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
- (3) Dont produits concernant les entités liées
- (4) Dont intérêts concernant les entités liées

Cegid
EXPERT

CEGATAXISE

28 rue de la Baïsse 69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 43 45 45

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AG TAXIS SAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 172 077 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 16 205 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Cegid
EXPERT

CEGATAXISE

28 rue de la Baisse 69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 43 45 45

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	25 000	30 000		55 000
Immobilisations corporelles	59 688	80 568	57 148	83 107
Immobilisations financières	40			40
Total	84 728	110 568	57 148	138 147
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	16 752	16 976	22 965	10 763
Immobilisations financières				
Total	16 752	16 976	22 965	10 763
ACTIF NET				127 384

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	30 000	80 568		110 568
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	30 000	80 568		110 568
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		57 148		57 148
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		57 148		57 148

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 12 602 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	40		40
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 069	7 069	
Autres	5 322	5 322	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	171	171	
Total	12 602	12 562	40

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
ETAT A RECEVOIR	3 661
Total	3 661

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 000,00 euros décomposé en 400 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 111 453 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	92 806	37 814	54 993	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 114	3 114		
Dettes fiscales et sociales	9 878	9 878		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 654	5 654		
Produits constatés d'avance				
Total	111 453	56 461	54 993	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice 106 720

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 52 016

(**) Dont envers les associés 5 238

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	697
INT. COURUS / EMPRUNT 2	9
INT. COURUS / EMPRUNT 3	
INT. COURUS / EMPRUNT 6	8
INT. COURUS / EMPRUNT 8	10
PROV. CONG. PAYER	2 672
CHGES SLES / C.P.	358
CHARGE FISCALES/ C.P.	17
TAXE FORMATION ET ALTERNANCE	338
DIALOGUE SOCIAL	30
DIVERS A PAYER	28
Total	4 166

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONST. D AVANCE	171		
Total	171		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Cegid
EXPERT

CEGATAXISE

28 rue de la Baisse 69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 43 45 45

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

A. G. TAXIS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 4 000 EUROS

Dont le Siège social est : 59 IMPASSE GOUTTAMOND

SAINT-VICTOR-SUR-RHINS (42630)

824 633 721 R.C.S. ROANNE

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
D'APPROBATION DES COMPTES
DU MARDI 21 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le mardi vingt et un juillet à quinze heures, les associés de la société **A. G. TAXIS**, société par actions simplifiée au capital de quatre mille euros, divisé en quatre cents actions de dix euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social sur convocation du président.

Sont présents :

- Madame Amandine GIRARD, actionnaire, propriétaire de deux cents actions ;
- Monsieur Gabriel GIRARD, actionnaire, propriétaire de deux cents actions.

Seuls actionnaires de la société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Gabriel GIRARD, actionnaire Président.

Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019, comprenant les états financiers (bilan actif, bilan passif, compte de résultat) et l'annexe ;
- Le rapport de gestion établi par la présidence ;
- Le rapport spécial sur les conventions réglementées ;
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée ;

66 AG



Signature

Monsieur le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions réglementaires et par l'article 16 des statuts aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions soit quinze jours à l'avance.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions, établis par la présidence.

Puis Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne souhaitant prendre la parole, les actionnaires précisent être informés verbalement régulièrement de la gestion des affaires courantes, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2019 soit la somme de 16 204,50 Euros, comme suit :

- Dotation aux réserves ordinaires 10 000,00 Euros ;
après cette dotation le fonds sera porté à 40 000 €
- Solde porté au compte report à nouveau pour 6 204,50 Euros.
après cette dotation le fonds est porté à 16 223,43 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate que pour le premier exercice un dividende de 13 Euros par action a été versé soit pour les 400 actions 5 200 Euros.

Aucun dividende ou acompte sur dividendes n'a été versé au cours du deuxième et du troisième exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

GG AG

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-3 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve lesdites conventions :

Convention 1

En qualité d'actionnaire Président, pour rémunérer son mandat de Président et son activité productive de conducteur de taxi, Monsieur Gabriel GIRARD a obtenu un salaire brut de 32 344,92 € pour l'année civile 2019.

Les frais de missions et réceptions pour 1 299,97 €, justifiés par des notes, ont été également pris en charge par la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Convention 2

En qualité d'actionnaire, pour rémunérer son activité productive de Chauffeur de taxi, Madame Amandine GIRARD a obtenu un salaire brut de 19 667,64 € pour l'année civile 2019.

Les frais de missions pour 1 113,97 €, justifiés par des notes, ont été également pris en charge par la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Convention 3

Le compte courant principal ouvert au nom de Monsieur Gabriel GIRARD, Président de la société, est créancier pour 5 237,97 €. Il a été décidé de ne pas rémunérer cet apport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

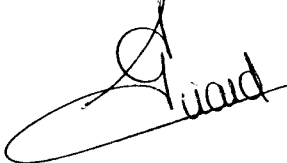
L'Assemblée Générale donne tous les pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et l'actionnaire présente.

Amandine GIRARD
Actionnaire



Gabriel GIRARD
Actionnaire Président

